

Fédération d'élevage du cheval de sport CH

Assemblée des membres 2024



Procès-verbal

Assemblée ordinaire du samedi 23 mars 2024, à 09h30, à l'Hôtel Al Ponte, Wangen a. A.

Président : Daniel Steinmann
Présents : 69 membres avec droit de vote avec 135 voix au total, divers invités et représentants de la presse
Excusés : Divers membres, invités et représentants de la presse
Traduction : Irène Ansermet
Procès-verbal : Anouchka Kolly, Anja Lüth

Ordre du jour

1. Salutations
2. Choix des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des membres du 25.03.2023
4. Informations du président / Rapports annuels
5. Comptes 2023 – Décharge du comité
6. Informations - Comité
7. Traitement d'éventuelles demandes selon l'art. 11 al. 5 des statuts
 - a) Comité
 - b) Membres : Demande de Ch. Neuhaus
8. Budget 2024
9. Elections
10. Honneurs
11. Divers / Discussion diverses

Délibérations

1. Salutations

Le président *Daniel Steinmann* commence par saluer brièvement en français. Les délibérations auront principalement lieu en allemand et seront enregistrées.

Il salue en particuliers les invités suivants : Ines Lamon, Agroscope/Haras national suisse ; Roger Biedermann, canton du Jura ;

Christoph Haefeli, Vice-président FSFM ; Thomas Salzmann, Comité ZKV ; Pierre Saunier, président ChS; Salome Wägeli, directrice NPZ Bern & vice-présidente FSEC;

Peter Gäumann, Président CA CEN; Peter Zeller, Vice-président Swiss Equestrian; Christoph Neuhaus, Président comité organisateur vente au enchère poulains VSS & conseiller exécutif canton de Berne, Paul Schmalz, Président d'honneur FECH; membres d'honneurs FECH Philippe Horisberger, Raymond Martin,

Rudolf Trachsel, Henri-Louis Bardet; les secrétaires de concours Silvia Bossert, Hansueli Schneeberger, Hans Schwab; Robin Kunz, président des jeunes éleveurs; Laura Dürig, vice-présidente des jeunes éleveurs et Conrad Schär, juge test en terrain.

Il salue en particulier la représentante de la presse : Sandra Leibacher de la Pferdewoche. Elle est également la nouvelle responsable média de la FECH.

Les membres suivants se sont excusés: Damian Müller, membre du Conseil des Etats & président Swiss Equestrian; Michel Sorg, directeur Swiss Equestrian; Christian Hofer, directeur OFAG; Christian Stricker, OFAG; Martin Rufer, directeur USP; Charles Trolliet, président CoFiChev; Andreas Gäumann, président ZKV; Manuela de Kalbermatten, présidente FER; Bruno Invernizzi, responsable sport de masse Swiss Equestrian; les membres d'honneurs de la FECH Hans Bienz, Michel Dahn, Hans-Rudolf Bracher, Pierre Dolder, Hansruedi Häfliger, Fritz Hebeisen, Pierre-André Poncet, Catherine Rizzoli, Heini Schaufelberger, Hansruedi Wüthrich, Christian Bürki; Francis Favre, membre d'honneur FSEC; Sascha Dubach, Pferdewoche; Alban Poudret, Cavalier Romand; lereprésentant de la Bauernzeitung ; les réviseurs de la FECH Christoph Schütz et Reto Kunz, REVISIA AG.

Les membres suivants sont excusés et sont **représentés** ici :

Samuel Schaer, président PG Bern-Mittelland; Barbara Itin, gérante ZAM; Henriette Bertschi, présidente SFCS, Yvonne Knupp, présidente TK CH.

L'assemblée a été convoquée conformément aux statuts par le biais des médias officiels de la FECH. En outre, les membres ont été invités directement par mail ou par courrier. L'envoi de mail est de plus en plus privilégié pour des raisons de coût par la FECH.

Les rapports annuels des départements ont été publiés en allemand et en français sur le site internet de la FECH www.swisshorse.ch.

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25.03.2023 a également été mis en ligne sur le site de la FECH dans les deux langues.

Le président déclare l'assemblée des membres apte à prendre des décisions et ouvre les délibérations.

2. Election des scrutateurs

Propositions : Simone Brenn et Manuel Neuenschwander.

Hansjürg Berner, membre du comité, est proposé comme responsable du bureau de vote.

La parole n'est pas demandée.

Décisions

Les scrutateurs et le responsable du bureau de vote sont de ce fait élus.

69 membres avec le droit de vote se trouve dans la salle, avec un total de 135 voix. Majorité absolue : 68 voix.

L'ordre **du jour a été publié** conformément aux statuts et transmis à tous les membres.

Il n'y a pas d'autres votes sur l'ordre du jour.

Décision

L'ordre du jour est approuvé.

Anouchka Kolly et Anja Lüth de la gérance de la FECH tiendront le protocole de l'assemblée des membres.

Les membres présents observent une **minute de silence** en mémoire des personnalités décédées en lien avec l'élevage des chevaux demi-sang : Eric Duc, Max Fankhauser, Andreas P. Gygax.

3. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des membres 2023

Le procès-verbal de l'assemblée ordinaire des membres 2023 a été publié le 25.06.2023 sur le site internet.

Décision

Le procès-verbal de l'assemblée ordinaire des membres 2023 est approuvé à une grande majorité.

4. Information du président/ rapports annuels

Les rapports annuels des responsables des départements Elevage, Sport, Commercialisation et Championnat suisse sont publiés sur www.swisshorse.ch.

Le président *Daniel Steinmann* lit son rapport annuel :

Chers membres de la FECH

Chers amis du cheval de sport CH

Qui veut encore élever des chevaux aujourd'hui ?

*Dans toute l'Europe, y compris en Suisse, nous manquons d'éleveurs. Depuis quelques années, quelle que soit la race, le **nombre de poulains** est en baisse. En Allemagne, le recul est de l'ordre de cinq chiffres. En Suisse aussi, après un sursaut unique l'année dernière, les naissances de poulains sont revenues au niveau bas de ces dernières années. Il est et reste illusoire de croire que l'élevage de chevaux connaîtra un boom dans un avenir proche. Nous devons nous estimer heureux si nous pouvons maintenir les chiffres à ce bas niveau à l'avenir.*

*La Confédération aussi montre de plus en plus clairement que l'élevage chevalin ne lui tient pas tant à cœur. La lutte pour le maintien des **subventions à l'élevage** à partir de 2026 pour l'élevage de chevaux demi-sang n'est pas encore terminée. Je suis toutefois prudemment optimiste et pense qu'avec le soutien actif de quelques politiciens de premier plan, nous pourrons régler cette affaire en 2024. La stratégie d'élevage 2030 de la Confédération prévoit toutefois qu'à partir de 2026, les subventions seront versées selon de nouvelles directives qui n'ont pas encore été définitivement vérifiées. Mais ici aussi, la tendance générale dans l'agriculture se dessine vers plus de biodiversité, plus d'efficacité des ressources, moins d'impact sur l'environnement, moins d'émissions de méthane, etc. En tant qu'agriculteur et éleveur, j'ai du mal à comprendre ce que cela a à voir en premier lieu avec un travail d'élevage sérieux et la promotion de l'élevage.*

*Mais le fait est que, si le nouveau système de répartition permet de continuer à verser des subventions à l'élevage indigène de chevaux demi-sang, celles-ci seront beaucoup moins importantes. La FECH devrait s'attendre à une réduction de moitié du soutien accordé jusqu'à présent par la Confédération. Cette situation a incité le comité, il y a un an déjà, à prendre en main la planification de l'avenir de notre fédération en lançant une **discussion sur la stratégie** à adopter.*

*En collaboration avec une conseillère externe, la FECH a été examinée à la loupe dans ses moindres recoins afin d'explorer les améliorations, les optimisations et les possibilités d'économies. Comme beaucoup d'autres fédérations, la FECH est devenue trop lourde et trop pesante. La FECH ne pourra plus ressembler à ce qu'elle est aujourd'hui à partir de 2026. Le résultat de l'analyse effectuée jusqu'à présent est que la FECH a besoin d'une **coopération** ou d'une fusion avec une autre fédération pour pouvoir*

continuer à soutenir et à encadrer l'élevage suisse de chevaux demi-sang. Le comité est déjà en train d'explorer activement les coopérations possibles pour l'avenir. Les premiers entretiens ont été menés avec des partenaires potentiels.

Vous vous souvenez certainement tous des nombreuses discussions animées autour de la finale à Avenches. Bien que beaucoup d'entre nous pensent avec nostalgie aux éditions de ces dernières années, il est également clair que la FECH ne peut tout simplement plus se permettre d'organiser de telles manifestations. En 2023, les **CS des jeunes chevaux suisses** ont été organisés pour la première fois sous la responsabilité du IENA. En collaboration avec Cheval Suisse et la FECH, un règlement de qualification pour les chevaux suisses et étrangers a été élaboré et mis en œuvre. Il est clair pour moi que la "nouvelle" finale n'est pas en tous points la même que celle que nous connaissions jusqu'à présent. Il y a également eu quelques critiques justifiées concernant les CS 2023, que nous avons transmises au IENA. Mais je suis convaincu que les organisateurs feront tout leur possible pour éliminer les erreurs et les lacunes en 2024.

Comme chaque année, les concours de poulains, les tests en terrain, le concours des juments sélectionnées CH et la Swiss Breed Classic ont été des **événements** importants pour les éleveurs. Je tiens à remercier tous les organisateurs de ces importantes manifestations d'élevage pour leur grand engagement. La Swiss Breed Classic a été organisé pour la première fois en 2023 par le « Verein Sportpferdezucht Ostschweiz » à Aadorf. L'association a organisé une SBC digne de ce nom à tous points de vue et nous nous réjouissons déjà des éditions 2024 et 2025.

Le **CHI de Genève** est toujours une vitrine parfaite pour l'élevage chevalin suisse. En 2023 également, les meilleurs chevaux de 3 ans ont pu se mesurer en saut en liberté lors de la Superfinale SBC et les meilleurs chevaux de 7 et 8 ans lors du "Prix FECH". La FECH met gratuitement la plateforme de Genève à la disposition des éleveurs participants. Cette année encore, des contacts précieux ont pu être noués et des chevaux vendus.

J'entends régulièrement dire que les associations étrangères sont bien meilleures, plus efficaces et moins chères. Mais la plupart du temps, on ne compare pas une pomme avec une autre pomme. De nombreuses organisations d'élevage étrangères vivent des commissions élevées perçues sur les ventes de chevaux aux enchères. Les éleveurs qui n'amènent pas leur étalon approuvé à la vente aux enchères doivent payer des taxes de plusieurs milliers d'euros. Et pourtant, ces organisations enregistrent des pertes à sept chiffres.

En tant qu'**éleveurs de chevaux en Suisse**, nous sommes conscients que nous devons évoluer dans un environnement qui est beaucoup plus cher que dans le reste de l'Europe. Cependant, **aucune** fédération d'élevage étrangère ne soutient les éleveurs suisses de chevaux dans le maintien et l'amélioration des conditions-cadres relatives à la détention de chevaux dans l'agriculture, l'aménagement du territoire, la protection des animaux, etc. Pour relever les défis liés aux conditions d'implantation en Suisse, nous devons nous en occuper **nous-mêmes** resp. nos fédérations doivent le faire.

C'est avec plaisir que je me souviens des nombreux événements couronnés de succès, lors desquels nos produits d'élevage ont été présentés avec beaucoup de passion, de cœur et de fierté d'éleveur. Je tiens à remercier de tout cœur tous ceux qui y ont contribué d'une manière ou d'une autre.

En ce qui me concerne, j'aborderai 2024 comme ma dernière année de présidence de la FECH. Rien n'est plus constant que le changement !

Chers éleveurs et amateurs de chevaux, l'année 2024 nous mettra également face à de nouveaux défis que nous ne pourrons relever qu'**ensemble**. Je suis confiant que nous pourrons les surmonter en sachant que **cela ne sera pas possible sans adaptations et compromis** !

Je nous souhaite à tous une nouvelle année associative heureuse, satisfaite, saine et prospère.

Tous nos vœux pour la maison, la ferme et l'écurie !

Daniel Steinmann

Président FECH

Rüti ZH, 31.12.2023

Discussion

La parole n'est pas demandée. La vice-président *Eva Lachat* soumet au vote le rapport du président.

Décision

Le rapport annuel du président est remercié par de vifs applaudissements.

Simone Weiss, responsable du département élevage, présente les **chiffres et les points forts de l'année d'élevage 2023** à l'aide de chiffres et de photos.

Des diminutions ont été enregistrées pour le nombre de poulains, les tests en terrain et le nombre de membres. La plupart des poulains sont enregistrés dans les cantons de Berne, Lucerne et Jura.

Pour les épreuves de promotion et la finale, il y a eu une augmentation par rapport aux années précédentes. Mais les chiffres ne se rétablissent que très lentement par rapport au niveau pré-Corona.

Le nombre de coopératives régionales est resté inchangé. Une fusion serait éventuellement une possibilité dans certaines régions afin d'assurer encore un travail attractif dans les régions malgré la baisse du nombre de membres.

La FECH obtient les résultats suivants auprès de la Fédération mondiale d'élevage chevalin (WBFSH) : 16ème place en saut (sur 55 fédérations) ; 22ème place en dressage (43) ; 26ème place en concours complet (59). La FECH obtient ces résultats avec beaucoup moins de chevaux que les grandes fédérations étrangères.

Pour le concours des juments sélectionnées CH en juillet à Avenches, 49 juments de trois ans étaient qualifiées après le test en terrain. 31 ont finalement obtenu le titre tant convoité.

Quatre étalons ont été présentés à l'approbation en septembre. Ils étaient tous issus de l'élevage en lien avec la FECH. Deux d'entre eux ont été approuvés provisoirement : U Kiskadee CH (saut) et Freestyle de Meyrattes CH.

Décision

Les rapports annuels des départements sont approuvés à l'unanimité et le travail est remercié par applaudissements.

5. Comptes 2023 – Décharge au comité

La gérante, *Anja Lüth*, présente le bilan financier 2023. Les documents y relatifs ont été envoyés aux membres avec l'invitation et mis en ligne dans l'espace membres protégé sur le site Internet.

Généralités

Le recul du nombre de poulains a des répercussions négatives sur les recettes dans le domaine de l'élevage. Malgré cela, l'exercice financier 2023 se termine avec un bénéfice de CHF 7'373.95 après la constitution de provisions pour restructuration de CHF 2'000. Le résultat est donc meilleur que prévu d'environ CHF 16'000. En effet, une perte de 350 CHF avait été budgétée avec une dissolution prévue des provisions à hauteur de 8 000 CHF.

Compte de résultat

En ce qui concerne les **contributions fédérales**, il y a eu 7'000 CHF de plus que prévu au budget, bien que la FECH ait enregistré moins de poulains. La promotion de l'élevage par la Confédération pour les poulains est définie de manière fixe par année. Comme il y a eu moins de poulains au total dans toute la Suisse, la contribution de la Confédération par poulain a été plus élevée, ce qui a conduit à cette recette plus élevée.

Dans la **structure**, il a été possible d'économiser 8 000 CHF en organisant davantage de réunions ZOOM. En outre, le budget de la communication n'a pas encore été entièrement utilisé. A partir de 2024, ce domaine sera géré plus activement grâce à l'embauche de Sandra Leibacher en tant que coordinatrice médias.

Dans le domaine de l'**élevage**, les étalons ont généré des recettes plus élevées que prévues au budget (~CHF 7'000.- de plus) grâce à un plus grand nombre d'autorisations de saillies individuelles et d'annonces commerciales dans le catalogue des étalons. En revanche, moins d'animaux ont été inscrits à l'élevage chez les juments (~CHF 5'000.- de moins).

Le domaine du **sport** a clôturé avec CHF 18'000 de moins que prévu. Pour la première fois en 2023, l'IENA était seule responsable de l'organisation du championnat suisse. La FECH et le ChS ont participé aux frais avec des contributions fixes définies au préalable. Des prix supplémentaires et des primes d'éleveurs versées par les fédérations suisses devaient permettre de maintenir l'attractivité du championnat suisse pour les chevaux suisses. Malheureusement, cette mesure n'a pas pu être contrebalancée comme prévu par les recettes des sponsors. Lors de l'établissement du budget au début de l'année 2023, les conditions générales des nouvelles responsabilités autour des CS n'étaient pas encore suffisamment définies.

En ce qui concerne l'**administration**, nous étions moins bon de CHF 4'000.-. Désormais, pour les salaires, les heures supplémentaires sont limitées à la fin de l'année et reporté. La charge de travail au secrétariat est très saisonnière. Au cours de la deuxième moitié de l'année, il y a beaucoup d'heures supplémentaires qui ne peuvent pas être compensées jusqu'au 31 décembre. Les collaborateurs sont tenus de compenser leurs heures supplémentaires jusqu'au début de la nouvelle saison des poulains, en juin. Elles ne sont pas payées. La nouvelle régularisation vise à couvrir le risque au cas où une indemnisation n'est pas possible.

Il n'y a pas eu d'amortissements en 2023. Aucun investissement particulier n'a été réalisé.

Bilan

Le résultat positif permet de constituer des provisions à hauteur de CHF 2'000 pour la restructuration. Le bénéfice de CHF 7'373.95 est ajouté aux fonds propres de la FECH. Les fonds propres de la FECH s'élèvent ainsi à environ CHF 64'000.

La FECH continue d'avoir son compte commercial auprès du Credit Suisse. Mais en raison de la situation autour du Crédit Suisse en 2023, toutes les liquidités disponibles ont été transférées sur le 2e compte de la FECH auprès de Postfinance. C'est pourquoi il y a eu des transferts de montants importants de l'actif immobilisé vers l'actif circulant. Actuellement, des clarifications sont en cours afin d'ouvrir éventuellement un compte pour la FECH auprès d'une autre banque. Un éventuel changement de compte professionnel est cependant très coûteux et doit donc être bien planifié.

Annexe

L'annexe aux comptes annuels est établie pour des raisons de transparence et informe sur les éventuels risques qui ne ressortent pas directement du compte de résultat ou du bilan. La nouvelle délimitation des heures supplémentaires y est par exemple présentée.

En septembre 2023, la FECH a été contrôlée par l'OFAG quant à l'utilisation correcte des fonds issus de la promotion de l'élevage. L'OFAG n'a rien trouvé à redire.

La **révision** a été effectuée le 27.02.2024 à Avenches par Mesdames Hasen et Burger de Revisia AG. Le rapport des réviseurs est disponible en allemand et en français. Le bureau de révision REVISIA SA à Bienne s'est excusé pour aujourd'hui. Les réviseurs recommandent d'approuver les comptes annuels.

Discussion

Pas de prise de parole

Vote : à l'unanimité

Décision

Le compte de résultat et le bilan 2023 sont approuvés à l'unanimité.

La décharge est accordée au comité.

Un grand merci au secrétariat pour la présentation des comptes annuels.

6. Informations - Comité

Consultations politiques

Daniel Steinmann donne un aperçu des **consultations politiques** auxquelles la FECH a participé en 2023. Elle s'engage ainsi à créer de bonnes conditions-cadres pour l'élevage et la détention. Tous les chevaux, quelle que soit leur origine, profiteront ensuite de cet engagement.

Stratégie de la FECH

Daniel Steinmann informe de l'état d'avancement du processus stratégique de la FECH.

En raison de la menace de suppression de l'aide à l'élevage de chevaux de sport à partir de 2026 et des conditions cadres de plus en plus difficiles, la FECH doit repenser sa structure et ses activités.

Parallèlement, des réseaux ont été créés au niveau politique afin d'éviter la menace de suppression de l'aide à l'élevage. Une demande sera d'ailleurs présentée à ce sujet lors de l'assemblée générale d'aujourd'hui.

Le comité a néanmoins lancé un processus stratégique à l'automne 2022 et l'a poursuivi en 2023. Sous la direction d'une personne externe, le comité s'est penché sur les options d'actions possibles. Des éleveurs actifs ont également été invités à participer à ce processus.

Un premier résultat de ce processus a été le constat que les économies seules ne suffiront pas à compenser le manque de contributions fédérales. Elles représentent actuellement environ 36% des recettes de la FECH. De plus, les mesures d'économie rendent la FECH peu attractive pour les membres actuels et potentiels. La FECH a besoin d'une **solution de coopération**.

Des partenaires de coopération possibles seraient la Fédération suisse du franches-montagnes FSFM et la fédération sportive Swiss Equestrian.

Les premiers entretiens avec la **FSFM** ont été positifs. Celle-ci peut s'imaginer une coopération, voire une fusion ultérieure.

Un premier entretien a également eu lieu avec **Swiss Equestrian**. Chez eux, le dossier de la FSEC, l'association faîtière des organisations d'élevage chevalin, y est actuellement encore en suspens. L'élevage doit désormais être intégré sous la forme d'une commission sous le toit de la Swiss Equestrian. Cela pourrait également être une possibilité pour la FECH. Swiss Equestrian est également favorable à une telle demande.

Les délais sont **courts**, afin de trouver un partenaire de coopération approprié et de procéder aux adaptations nécessaires dans la structure et les statuts. L'objectif serait un vote à ce sujet lors de l'AG 2025. Actuellement, la FECH dispose encore de certaines réserves financières pour pouvoir surmonter une éventuelle phase de transition de 1 à 2 ans.

Daniel Steinmann donne la parole à Salome Wägeli afin qu'elle informe, en tant que vice-présidente de la FSEC, sur l'état de l'implémentation de la FSEC dans Swiss Equestrian. Lors de sa séance du matin, le comité de la FECH a approuvé le projet d'intégration de la FSEC dans Swiss Equestrian et soutient la proposition du comité FSEC.

Salome Wägeli, vice-présidente de la FSEC, remercie le comité de la FECH pour ce soutien. Sans élevage de chevaux, pas de sport équestre !

Mettre l'élevage et le sport sous un même toit a du sens en raison des nombreuses synergies. Actuellement, il y a beaucoup de vents politiques contraires. Moins il y a d'éleveurs, plus l'éleveur individuel devient important.

La FSEC est convaincue qu'un rapprochement avec Swiss Equestrian est important et judicieux. Nous devons travailler ensemble pour qu'il y ait un avenir pour le cheval en Suisse. Merci à la FECH et à la FSFM qui soutiennent ce projet de la FSEC.

Applaudissements des membres

Adaptations prévues pour la sélection des étalons

Simone Weiss, responsable du département élevage, informe des modifications prévues dans le déroulement de l'approbation des étalons.

Le processus a été adapté et simplifié. D'une part, il y a de moins en moins d'étalons inscrits pour une approbation et d'autre part, la FECH doit faire des économies.

Les changements suivants sont prévus :

- Concernant **l'admission**
Nouveau : les étalons de 3 ans doivent obligatoirement réussir le test en terrain. (Jusqu'à présent facultatif).
Sinon, tout reste inchangé
- Concernant la **santé**
Nouveau : 2 dates pour l'examen clinique (printemps & été/automne)
Nouveau : 2 membres de la CoVet présents
Nouveau : frais de l'examen clinique payés par le propriétaire de l'étalon.
Sinon, tout reste inchangé comme jusqu'à présent, à un niveau élevé.
- Concernant le **déroulement**
Nouveau : appréciation de l'extérieur par 2 membres de la commission d'approbation pendant l'examen clinique pour toutes les classes d'âge
Nouveau : Renonciation à : Saut en liberté, présentation sous la selle, présentation au triangle, appréciation sur sol dur
- Concernant exigences au niveau de **l'extérieur**
Nouveau : étalons de 3 ans : Appréciation type + conformation + allures à la main. Total de 21 points et pas de note inférieure à 6
- Nouveau : étalons de 4 ans : appréciation extérieure à la clinique →
Nouveau : publication description linéaire sur internet
- Nouveau : **présentation des étalons nouvellement approuvés**
Nouveau : étalons de 4 et plus : au championnat suisse au moins 1 épreuve

Attention ! Pour les étalons de 3 ans, le test en terrain ne compte comme approbation que si l'étalon était inscrit comme candidat à l'approbation avant le test en terrain et que les frais d'inscription à l'approbation ont été payés.

Dates prévues pour 2024 :

Examen clinique : Printemps : 06.-07.05.2024 Avenches / Eté-automne : 05.-06.08.2024 Avenches
Test en terrain : Printemps: 19.06.2024 Bern / Automne: sera publié ultérieurement.

Discussion

Natascha Gathen : Pourquoi faut-il annoncer avant le test en terrain si un étalon doit être approuvé ?

Simone Weiss : Pour les étalons de 3 ans, le test en terrain est l'approbation. Les experts doivent savoir si un mâle vient pour être approuvé.

Anja Lüth : Les étalons doivent être évalués en tant que futurs étalons reproducteurs. Les étalons reproducteurs doivent rendre leur descendance meilleure que la population actuelle. Les experts doivent pouvoir s'adapter à cela.

Walther Kunz : Lors du test en terrain, tous les chevaux doivent être jugés de la même manière, qu'il s'agisse d'un hongre, d'une jument ou d'un étalon.

Applaudissements des membres

Adaptations prévues pour le classement lors du test en terrain

Simone Weiss, responsable du département élevage, informe des modifications prévues pour le classement lors du test en terrain.

Actuellement, nous devons tenir compte des tendances suivantes et nous poser les questions suivantes :

- L'élevage est de plus en plus spécialisé - dressage ou saut d'obstacles.
- Cherchons-nous, lors du test en terrain, le meilleur généraliste ou le meilleur spécialiste dans son orientation d'élevage ?
- Perdons-nous potentiellement des talents ou des informations si nous "forçons" un cheval dans une certaine direction d'élevage avant le test en raison de son ascendance ?
- Objectif : offrir à l'éleveur un maximum d'informations issues du test en terrain !
- Mais ! Pas trop compliqué ! Facilement réalisable sur place !
= Retour d'information de la conférence d'élevage

Le département élevage et le comité ont décidé ce qui suit ; valable à partir de 2024 :

1. tous les chevaux continuent à faire les 3 disciplines : extérieur, saut en liberté, allures de base !

2. le classement reste inchangé :

Total = moyenne de l'extérieur + saut en liberté + allures.

Pas de pondération plus importante de certaines notes en fonction de l'orientation de l'élevage

3. des rangs partiels pour l'extérieur, le saut en liberté, les allures de base complètent le classement.

4. recommandation aux organisateurs :

- si possible, regrouper les chevaux sur la liste de départ en fonction de leur orientation d'élevage

- si possible, imprimer des classements séparés pour le saut en liberté et les allures de base ;

Classement de tous les chevaux FECH, indépendamment de l'orientation d'élevage.

Les organisateurs des tests en terrain seront informés en détail de ces adaptations au printemps.

Les changements prévus seront démontrés à l'aide d'exemples de classements.

Discussion

Daniel Steinmann ressent une certaine frustration en raison de la nouvelle procédure de sélection. Il n'est pas possible de trouver une solution qui convienne à toutes les personnes. Les propriétaires d'étalons se focalisent uniquement sur l'approbation. Lors de la présentation des étalons au CEN en

janvier, pratiquement aucun étalon n'a été présenté. Où étaient donc tous ces étalons qui font tant parler d'eux ? L'approbation doit être financièrement réalisable pour la FECH.

Walther Kunz : L'éleveur investit quatre ans d'argent et de temps dans ses chevaux jusqu'au test en terrain. Lors du test en terrain, ils sont ensuite "malmenés" par les juges. Tous les chevaux sont "chassés" sur le même parcours, indépendamment de leur ascendance et de leur aptitude. Où sont donc les chevaux qui ont reçu des éloges à l'âge de trois ans et qui se retrouvent plus tard dans le sport. Le test en terrain doit être conçu de manière plus adaptée aux chevaux. Après les propositions faites en janvier, il avait l'impression que les choses s'amélioreraient. Maintenant, il ne s'agit à nouveau que de "recommandations".

Daniel Steinmann : Lors du test en terrain, il faut également faire des compromis. L'organisateur et le formateur ont parfois des idées différentes en ce qui concerne la répartition des chevaux pour le test en terrain. En outre, nous devons tenir compte du nombre de chevaux présentés. Il faut aussi que cela reste toujours réalisable dans la pratique.

7. Traitement des éventuelles propositions selon l'art. 11, al. 5 des statuts

a) Comité

Il n'y a pas de proposition du comité.

b) Membres

Christoph Neuhaus – Proposition de la création d'une Task Force politique

Christoph Neuhaus, président du comité d'organisation de la vente aux enchères de poulains d'élite VSS et conseiller d'Etat du canton de Berne, a déposé dans les temps la proposition suivante, à l'attention de l'assemblée des membres :

L'assemblée générale autorise et charge le comité de la FECH de constituer une task force politique.

Membres

- Daniel Steinmann, président de la FECH
- Damian Müller, conseiller aux États du canton de Lucerne
- Une représentation équestre au Conseil national
- Christoph Neuhaus, conseiller d'Etat du canton de Berne (si souhaité)

Christoph Neuhaus explique sa proposition.

L'Allemagne a vu naître moins de poulains. La France fait des économies dans les haras d'État. En Suisse aussi, il faut économiser. Il y a un grand danger qu'en Suisse aussi on économise sur les chevaux, pas seulement sur les chevaux demi-sang mais aussi sur les Franches-Montagnes.

Outre les deux fédérations d'élevage suisses pour les chevaux demi-sang il existe d'autres fédérations étrangères reconnues pour les chevaux demi-sang. On ne sait pas combien ces fédérations enregistrent réellement. Les organisations d'élevage suisses doivent se faire reconnaître à nouveau tous les dix ans. Pour les fédérations étrangères, ce renouvellement n'a pas encore eu lieu, malgré l'expiration des 10 ans. L'importation de chevaux est beaucoup plus simple et moins chère que l'exportation. On mesure les choses à des échelles différentes.

Les offices fédéraux compétents pour les chevaux sont différents selon les demandes. Les demandes sont toujours traitées de manière très séparée.

Il n'est pas certain que les « camélidés du Nouveau Monde » (alpaca, lama...) contribuent davantage à la sécurité alimentaire que les chevaux. Mais pour les chevaux, on peut remonter très loin dans la généalogie, contrairement aux camélidés du Nouveau Monde.

Nous devons nous battre pour le maintien des subventions à l'élevage de chevaux demi-sang. Et nous devons le faire maintenant, sinon ces contributions disparaîtront.

Applaudissements des membres

Daniel Steinmann ajoute que la position du cheval en général est menacée dans l'agriculture. La task force devrait également se battre pour cela.

Christoph Neuhaus prendrait tout d'abord la tête de la Task Force. Les membres proposés sont d'accord de collaborer et travailleraient bénévolement sans frais pour la FECH. Charles Trolliet, CoFiChev, serait également impliqué. La première réunion est déjà prévue pour le 12 avril.

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Décision : approuvé à l'unanimité

Décision

La proposition de Christoph Neuhaus est approuvée

Applaudissements des membres

Christoph Neuhaus remercie pour cette décision.

8. Budget 2024

Anja Lüth présente le budget qui a été envoyé aux membres et qui est disponible sur le site internet dans l'espace protégé réservé aux membres.

L'évolution négative actuelle du nombre de poulains et la menace de suppression des contributions fédérales à partir de 2026 nous obligent à faire encore des économies. Le budget 2024 a été établi sur la base des chiffres 2023. Une nouvelle baisse a été calculée dans tous les domaines de profits. Du côté des dépenses, d'autres mesures d'économie ont été prévues.

En particulier pour le championnat suisse, les prix supplémentaires et les primes aux éleveurs seront réduits de moitié. Ou alors, il faudra trouver un sponsor pour financer ces récompenses.

En 2024, la FECH fera preuve de beaucoup de retenue en matière d'investissements.

Dans les comptes 2024, il est prévu de dissoudre les provisions pour la réalisation du processus stratégique (CHF 10'000.-), pour le renouvellement du site internet (CHF 5'000.-) et de l'informatique (CHF 5'000.-).

Pour l'année 2024, une **perte** de CHF 2'200 est ainsi prévue après la dissolution de provisions d'un montant total de CHF 20'000.

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Décision : le budget est approuvé à une large majorité

Décision

Le budget 2024 est approuvé à une large majorité

9. Elections

L'assemblée d'aujourd'hui marque la fin d'une période de mandat régulière. Le comité et l'organe de révision doivent être réélus.

Tous les membres du comité se mettent à disposition pour une réélection.

Daniel Steinmann explique les dispositions statutaires relatives aux élections et propose à l'AG la procédure d'élection suivante :

Étape 1 : Élection du président

Étape 2 : Élection de la responsable du département élevage

Étape 3 : Élection des 5 autres membres du comité en bloc

Personne ne demande la parole sur la procédure d'élection.

Étape 1 : Élection du président

Eva Lachat, vice-présidente, dirige l'élection du président.

Daniel Steinmann se met à disposition pour un nouveau mandat.

Pas de demande d'élection à bulletin secret. Pas de demande de parole.

Décision

Daniel Steinmann est réélu avec applaudissements.

Daniel Steinmann, préside la suite de l'élection.

Étape 2 : Élection de la responsable du département élevage

La Dr. Simone Weiss se met à disposition pour un nouveau mandat.

Pas de demande d'élection à bulletin secret. Aucune demande de parole.

Décision

Simone Weiss est réélue avec applaudissements.

Étape 3 : Élection des 5 autres membres du comité en bloc

Les cinq membres du comité suivants se mettent à disposition pour un nouveau mandat :

- Eva Lachat, vice-présidente & CS / Dressage
- Hansjürg Berner, finances
- Véronique Kilchhofer, Communication
- Raoul Buchwalder, marketing
- Giulia Meroni, Sport

Vote : large majorité

Décision

Eva Lachat, Hansjürg Berner, Veronique Kilchhofer, Raoul Buchwalder et Giulia Meroni sont réélus avec une large majorité

Daniel Steinmann les félicite tous pour leur réélection et se réjouit que la bonne collaboration au sein du comité puisse se poursuivre.

Élection de l'organe de révision

La société fiduciaire Revisia SA, de Bienne se met également à disposition pour une réélection en tant qu'organe de révision.

Christoph Neuhaus s'interroge sur la transparence et la compétence de cet organe de révision.

Hansjürg Berner et Daniel Steinmann : la société fiduciaire Revisia SA est certifiée afin de pouvoir effectuer une révision approfondie sur la base des dispositions légales. Les personnes chargées de la révision changent régulièrement au cours du mandat.

Vote : large majorité

Décisions

LA société fiduciaire Revisia AG, de Bienne, est confirmée par une large majorité

10. Honneurs

Honneurs : meilleurs éleveurs 2023

Giulia Meroni, responsable du département « sport », procède aux distinctions.

Le total des points obtenus par chaque cheval ayant participé aux épreuves finales du CS des chevaux de sport CH et du CM Jeunes chevaux, échelonné selon les catégories d'âge, sert de base à l'évaluation.

Classement :

1er rang : Claire & Philippe Rizzoli, Elevage «du Roset» 7 chevaux avec un total de 36 points

2ème rang : Kunz Walter & Heidi, Elevage „KWG“ 5 chevaux avec un total de 30 points

3ème rang : Josef & Urs Wiggli & Barbara Schnieper, „Zucht vom Eigen“ 4 chevaux avec un total de 24 points

Classement annuel CC pour chevaux CH

Giulia Meroni présente la remise des prix pour chevaux de CC. Ceux-ci ont été classés au cours de l'année selon un système de points. Les résultats obtenus entre le 23.08.2022 et le 04.09.2023 ont été pris en compte.

Chevaux de 5 ans.

1er rang : Balau Baboom CH

Cavalière : Kuki Schaerer, propriétaires: Kuki & Brigitte Schaerer, éleveuses: Kuki & Brigitte Schaerer

2ème rang : Remember Me IV CH

Cavalière : Nadja Minder, propriétaire: Nadja Minder, éleveuse: Tanja Weber

3ème rang : Sir Baboom CH

Cavalière: Kuki Schaerer, propriétaires: Kuki & Brigitte Schaerer, éleveuses: Kuki & Brigitte Schaerer

Chevaux de 6 ans :

1er rang : DH Ofelia AA CH
Cavalière : Stefanie Bigler, propriétaire : Andreas P. Gygax, éleveur : Andreas P. Gygax

Chevaux de 7 ans et plus :

1er rang : Toblerone CH
Cavalière : Nadja Minder, propriétaire : Nicole Basieux, éleveur : Eric Attiger

2ème rang Fleur du Chignan CH
Cavalière : Angelika Dubach; propriétaire : Eric Brachet; éleveur : Claude Grosjean

3ème rang: GB Keep Cool du Perchet CH
Cavalière : Mélody Johner, propriétaire : Christina Maier, éleveur : Pierre Saunier

Daniel Steinmann félicite en outre les porteurs de titres lors des cérémonies de l'ACSS.

La Famille Rizzoli, élevage «Du Roset» a été élue **Eleveuse de l'année 2023** à la ACSS.

Judy KM a été élu **cheval CH de l'année 2023** (cavalière et propriétaire : Barbara Schnieper, éleveur : Kurt Marti).

Daniel Steinmann prend également congé, en son absence, de Brigitte Reichenbach. Elle a pris sa retraite en mai 2023. Elle s'est engagée en faveur des éleveurs au niveau de l'herdbook, au bureau d'Avenches, pendant de nombreuses années.

11. Divers / discussion générale

CEN Berne

Peter Gäumann, président de l'administration du CEN, informe sur la situation du CEN. Le CEN se porte bien sur le plan opérationnel et financier. Les manifestations sont bien fréquentées. Le chiffre d'affaires a de nouveau augmenté de CHF 200'000. Le contrat avec le DDPS y a contribué et le nouveau secteur du catering s'est également bien intégré. L'année dernière, ~80 jeunes chevaux ont été formés au CEN. Désormais, le CEN est dirigé par un comité directeur, divisé en cinq secteurs.

Environ 80 personnes travaillent au CNP, dont 18 apprentis.

Concernant le Springgarten, il n'y a actuellement aucune nouvelle concernant l'étude de faisabilité pour un nouvel hôpital.

Une conférence aura lieu le 11.04.2024 à la suite de l'assemblée générale de la Vereinigung Pferd: Jean-Paul Chappuis, vice-directeur de l'OFAG parlera sur le thème : Le cheval dans la stratégie de l'OFAG.

Association des jeunes éleveurs

Robin Kunz, président, informe de l'augmentation de la contribution pour la présentation des chevaux de CHF 20.- à CHF 30.- désormais. Tous les organisateurs de concours reçoivent au préalable un flyer avec des informations importantes.

CoFiChev - Conseil et Observatoire suisse de la filière équine

Anja Lüth, membre du bureau du CoFiChev, informe sur les activités actuelles.

Le CoFiChev est une organisation de la filière et existe depuis 10 ans. Il a été précédé par un groupe de travail composé de différents représentants de la filière dans le but d'élaborer une statistique actuelle de la filière suisse. Les membres sont élus ad personam sur proposition d'un autre membre. La condition est d'avoir une grande expérience dans un domaine particulier de la filière équine. Les membres ne sont

toutefois pas des représentants de leur organisation. La tâche du CoFiChev est d'observer et de collecter les évolutions de la société. Des recommandations d'action en découlent, des prises de position sont émises à l'attention des politiques et des autorités ou des informations sont mises à disposition.

Les activités les plus récentes du CoFiChev sont :

- Elaboration d'une prise de position coordonnée dans le cadre de la consultation sur l'ordonnance sur la protection des animaux.
- Problématique des animaux de compagnie/de rente ; un webinaire a été organisé sur ce thème en 2020.
- Loup ; l'élevage de chevaux est également concerné
- Publication d'un rapport éthique très suivi au niveau national & international ; base pour les cours de la FEI
- Transport de chevaux - exigences
- permanent : "Radar" publications importantes sur des thèmes de la filière équine au niveau national & international.

ACSS Vente aux enchères de poulains 10.08.2024 Dielsdorf

Christoph Neuhaus, président du comité d'organisation de la vente aux enchères de poulains nous informe. Les présélections auront lieu le 29.06.2024 à Rickenbach et le 30.06.24 sur un site en Suisse romande/région Berne. Les éleveurs sont appelés à s'inscrire.

Vente aux enchères de poulains demi-sang lucernois 24.09.2024 Roggwil

Viktor Eng, président de l'association, informe sur la suite de la procédure concernant la vente aux enchères de poulains. L'année dernière n'a pas été facile. Mais après 30 ans, l'association demi-sang lucernois organise aussi cette année une vente aux enchères de poulains en 2024. Samuel Schaer est le nouveau président du comité d'organisation de la vente aux enchères de poulains.

SBC 16.11.2024 Aadorf

Peter Zeller, président du comité d'organisation, remercie les propriétaires de chevaux pour leur soutien. Il lance un appel aux éleveurs pour qu'ils inscrivent leurs chevaux qualifiés. Les soutiens des sponsors sont également les bienvenus ou l'achat de places dans l'espace VIP lors du dîner de gala.

Pierre Saunier, Président Cheval Suisse

La fédération Cheval Suisse est ouverte à une nouvelle collaboration. Elle espère qu'une possibilité sera trouvée avec Swiss Equestrian, pour une nouvelle fédération suisse.

Christoph Häfeli, vice-président de la Fédération suisse du franches-montagnes

La FSFM devra également s'en sortir avec moins d'argent à l'avenir. La FSFM & la FECH entretiennent une bonne collaboration au niveau des directions. La FSFM est ouverte à une coopération avec la FECH. La FSFM continuera à s'engager pour le maintien des inscriptions à le herd-book, également pour l'élevage suisse de chevaux demi-sang. Nous devons nous défendre tous ensemble !

Daniel Zbinden - CS 2023 - Rétrospective & problème avec les juges

Jusqu'à présent, les CS ont toujours été formidables et beaux. Le CS 2023 a été "catastrophique". Pourquoi faut-il toujours tout changer ? Le "contenu de l'enveloppe" était OK, mais il n'y avait même pas de plaquette.

Daniel Steinmann : Une finale comme celle d'avant n'est plus possible à l'avenir pour la FECH. Nous n'allons pas recommencer à en discuter.

Il a un problème avec les juges. Dans son exploitation, il a aussi des juments de Hanovre, de Zangersheide et de Selle Français pour le poulinage. Avec elles, il n'y a jamais de problèmes. En revanche, il doit toujours s'énerver contre les juges lorsqu'il se rend en Suisse à un test en terrain ou au concours des juments sélectionnées CH.

Daniel Steinmann : Les critiques sont toujours les bienvenues, mais la comparaison avec les fédérations étrangères n'est malheureusement pas non plus pertinente. Les fédérations étrangères ne s'intéressent pas aux conditions-cadres en Suisse et ne s'engagent pas pour les améliorer.

Ursina Bättig - Contact pour l'organisation des CS

Elle aimerait avoir les coordonnées des personnes à contacter pour pouvoir placer des propositions d'amélioration directement sur place. Objectif : rendre les CS plus valorisants sans trop d'efforts.

Daniel Steinmann : La FECH lui enverra les données de contact de l'IENA.

Un remerciement spécial est adressé à la traductrice Irène Ansermet !

Daniel Steinmann remercie l'assemblée et invite les membres et les invités à un apéritif à l'issue de l'AG. Il souhaite à tous une belle saison d'élevage !

Fin de l'assemblée : 12.32 h

Le président :



Daniel Steinmann

Pour le procès-verbal :



Anouchka Kolly / Anja Lüth

Wangen a. A., 23.03.2024